







## DIRECTION GENERALE DELEGATION PRONVINCIALE

### PIECES A FOURNIR POUR LE DOSSIER PRINCIPAL

Photo d'identité récente du demandeur (1)

Acte de naissance du bénéficiaire (Copie légalisée)

Acte de radiation des effectifs de l'agent / Attestation d'exercice de fonction ou attestation de présence au gouvernement (pour les pensions spéciales)

#### **Pour les civils et les Contractuels :**

- Etat Général des Services (Fonction publique Direction de la gestion des personnels et du contentieux)

#### **Pour les militaires :**

- Etat Signalétique des Services (Centre de gestion ou Etat major)

- Certificat de cessation de paiement et de non débet original à retirer à la DGBFIP (Cabinet DGBFIP ou Direction de la Solde)

- Etat des sommes dues ( à retirer à la Garde Républicaine)

Attestation de cessation de service (Administration d'origine)

Relevé d'Identité Bancaire (RIB)

### EN CAS DE DECES DE L'AGENT DE L'ETAT

Justificatif de la qualité de bénéficiaire (Jugement d'homologation du PV du Conseil successoral)

Acte de naissance de l'agent décédé (Copie légalisée)

Acte de décès de l'agent décédé (Copie légalisée)

Situation du contribuable pour les non fonctionnaires ( à retirer au Domaine) ou situation administrative (pour les agents de l'Etat payés par la solde)